



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transports aériens

Question écrite n° 122550

Texte de la question

M. Bruno Gilles tient à alerter M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer d'un dysfonctionnement notable que subissent les personnes handicapées dans les transports aériens. Un grand nombre de compagnies aériennes de pays limitrophes disposent d'un service de réservation afin d'accueillir à bord des avions des personnes à mobilité réduite. Un comparatif a été fait par une association s'occupant de personnes handicapées en tenant compte de la même durée de vol (d'une durée maximum de trois heures trente). En France, aucune disposition n'est prise pour une personne tétraplégique ne pouvant elle-même attacher ou détacher sa ceinture de sécurité ou utiliser son masque à oxygène. En conséquence, il lui demande ce qui est prévu pour mettre un terme à cette injustice notoire.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Gilles](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122550

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2007, page 4047